



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Des Sylviculteurs d'Aubenas et de la Montagne

Ce **samedi 04 juin 2016** se sont réunis à 9 h00 les adhérents de l'ASAM en assemblée générale ordinaire à St- Cirques- en- Montagne à l'invitation de Jean-Louis Testud président de l'ASAM.

L'assemblée est présidée par Jean-Louis Testud.

Le président constate que le quorum n'est pas atteint ; le président annonce que l'assemblée se poursuit, conformément aux statuts, sous la forme d'une assemblée générale extraordinaire.

Eric Lespinasse maire de la commune souhaite la bienvenue aux participants et exprime sa satisfaction de recevoir les participants en marge des 1ères rencontres forestières des Monts d'Ardèche.

Assistent à la réunion :

Bernadette Roche conseillère départementale.

Gérard Chaurand président de l'UFPA (Union des Forestiers Privés de l'Ardèche)

Nicolas Girard de Coforêt

Alain Féougier vice président du parc élu référent forêt et François Chifflet chargé de mission forêt au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Quentin Delorme stagiaire CRPF ingénieur AgroParisTech

André Charre président du Syndicat des Scieurs de l'Ardèche

Frédérique Chazal et Jacques Degenève du CRPF.

Michel Audigier pour la Commission Chasse et Faune Sauvage et administrateur de l'ASAM.

Christophe Barbe ingénieur CRPF responsable Drôme-Ardèche

Sont excusés :

Sabine Buis députée

Aude Cathala chargée de mission forêt /filrière bois du département de l'Ardèche

Jacques Genest sénateur

Ordre du jour

- rapport moral
- rapport financier, cotisations et assurance
- renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- interventions diverses

Première résolution : Rapport moral

- Il y eu 280 adhésions en 2015 (+12,40%) pour 7194 hectares.

Parmi ces 280 adhérents, 273 ont rejoint l'UFPA.

L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) d'Aubenas compte à ce jour 46 propriétaires pour 253 hectares. Ces propriétaires adhèrent à l'ASAM et ont contribué au nombre croissant des adhésions.

- L'ASAM a tenu 3 conseils d'administration les 26 juin ,18 janvier et 2 mai 2016.

- Elle a participé à :

- la fête du bois de Mazan le 14 août 2015
- Alain Féougier et Jean-Louis Testud ont participé à plusieurs conseils du syndicat du Pays de l'Ardèche Méridionale.
- la réunion d'échanges de parcelles forestières à Chassiers en juin 2015.
- l'assemblée générale de la Volane.
- la réunion de présentation de la bourse forestière au Conseil Départemental en novembre 2015 à Privas (Alain Féougier)
- la réunion de présentation du site d'information du prix des ventes des forêts
- la visite du massif de Sainte Marguerite à Vals les Bains géré par Adrien Perge.
- la présentation de l'action de la SAFER sur le foncier forestier en Ardèche.
- aux conseils d'administration de l'UFPA (Jean-Paul Blanchard, Jean-Louis Testud et Adrien Perge)
- au comité de programmation de GAL Ardèche 2014-2020. Les porteurs de projets (enveloppe de 720 000 €, 100 000 €/ projets, financés par LEADER Europe) se rapprocheront pour le montage des dossiers de Francois Chifflet chargé de la forêt au Parc des Monts d'Ardèche. Le président Jean-Louis Testud et l'ASAM peuvent être partenaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Deuxième résolution : Rapport financier, cotisations, assurance

Le bilan financier présenté par le trésorier fait état d'un déficit de 315,34 euros.

Sur décision du conseil d'administration le montant des cotisations de fonctionnement ASAM de 9 € restera inchangé pour 2017. La cotisation au syndicat UPPA, fixée par convention annuelle avec le syndicat passera de 6 à 7 €

Sur décision du conseil d'administration et par souci d'économie la carte d'adhérent ne sera plus envoyée. Le bulletin d'adhésion servira de justificatif conformément à l'article 5 des statuts.

Generali est le nouvel assureur des parcelles des adhérents ; la cotisation est de 20 cts par hectare pour les adhérents à l'UFPA.

L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour le bilan financier de l'année 2015 ainsi que pour les cotisations 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Troisième résolution : Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale prend acte du renouvellement statutaire du mandat des administrateurs suivants: Danielle Carron, Frédéric Dumas, Pierre Duvert, Adrien Perge, Didier Prat.

Tous acceptent un renouvellement pour une période de trois ans. L'Assemblée Générale confirme le renouvellement de leur mandat.

Roland Bonnaud trésorier du groupement forestier de Sémoline et Jean-Pierre Rochette propriétaire forestier sur la commune du Cros de Géorand sont nouvellement élus au sein du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Intervention de Michel Audigier pour la Commission Chasse et Faune Sauvage

« La saison de chasse 2015-2016 a été marquée par une forte progression de prélèvements de sangliers.

(2014-2015) 18679 sangliers abattus. (2015-2016) 25377 sangliers abattus.

Soit +6698 bêtes abattues.

Pour le (*capreolus-capreolus*) le chevreuil, une légère hausse de prélèvement.

(2014-2015) 4964 chevreuils abattus. (2015-2016) 5462 chevreuils abattus.

Soit + 498 bêtes abattues.

Y a-t-il des dégâts dans nos forêts (frottis-abroutissement) ?

Apparemment OUI !!

Plusieurs déclarations(32) ont été rédigées au niveau des groupements forestiers.

ASYBE(association sylvicole du bassin de l'Eyrieux) 8 dossiers.

GSHV (groupement sylvicole du haut Vivarais) 15 dossiers.

GSCA (groupement sylvicole des Cévennes ardéchoises) 4 dossiers.

UFPA (union des forestiers privés de l'Ardèche) 4 dossiers.

ASAM (association des sylviculteurs d'Aubenas et de la Montagne) 1 dossier.

Il ne faut pas hésiter à faire remonter les constats de dégâts à l'aide de la (fiche dégâts de gibier) éditée dans les pages vertes de Forêt Privée d'Ardèche.

Le cerf est-il dans nos espaces boisés ? D'après les sources de la Fédération Départementale 07 de la chasse, il a été fait des de essais de localisation géographique sur 12 communes, avec la méthode d'écoute du brame. L'ensemble des résultats a été négatif, excepté sur le secteur de Saint – Etienne de Lugdarès, où un cerf a été entendu à 4 reprises le 25 septembre 2015 entre 19 heures et 20 heures 10. Le 4 octobre 2015 l'ACCA de Coucouron a fait une opération d'écoute, un a été entendu à 21heures45. »

Intervention de Frédérique Chazal et Jacques Dégenève du CRPF

Jacques Degenève :

Diverses réunions et rencontres avec les propriétaires forestiers ont eu lieu :

- à Chirols sortie de bois avec des chevaux (pin laricio)
- en mars assemblée générale du syndicat des producteurs de truffes
- à Joannas réunion dans le cadre du PPRDF (massif du Mont Brigou)
- à Jaujac avec le PNR, visite de parcelles de châtaigniers à vocation bois.
- le 11 avril visite d'éclaircies à Rieutord

Réunions d'animation suivies de permanences pour l'aide à la restructuration foncière grâce aux aides financières du conseil général le 4 juin et le 11 septembre 2015.

- en juin réunion d'information sur l'ASLGF de la région d'Aubenas, aujourd'hui constituée.
- participation aux assemblées générales des groupements forestiers de petits propriétaires.
- dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental de l'Ardèche : installation et mesures de placettes sur l'état sanitaire des forêts et les problèmes liés aux changements climatiques.
- mise en place de la Bourse Foncière Forestière, site informatique créé par les inforoutes ; le CRPF est chargé de l'animation. Depuis sa création en novembre 2015, 9 ventes ont été réalisées.
- mise en place avec la Chambre d'Agriculture de deux journées de formations sur la truffe.
- initiation à la forêt privée pour des élèves de BTS "gestion et protection de la nature".

Projets

- développement de travaux de dessertes pour pouvoir effectuer des coupes d'éclaircies (Mont Brigou).
 - réunion d'animation sur le foncier le 24 juin à Vals suivie d'une permanence le 9 septembre.
 - réunion le 13 juillet sur les effets du changements climatiques et comment y faire face.
- En octobre : intérêt d'un PSG concerté pour l'ASLGF d'Aubenas
- Réunion en novembre sur la fiscalité

Frédérique Chazal :

Secteurs d'intervention : Cévennes et Montagne. Pour la partie Montagne :

- avec le renfort de Jean-Baptiste Mey (dans le cadre du PPRDF), développement de la gestion forestière en Ardèche. A Issarlès, une opération groupée de coupes d'amélioration a permis d'éclaircir 3 ha chez 3 propriétaires et d'exploiter 380 m³ de bois destinés à la charpente, la palette ou le bois énergie.

Projets

- création de l'ASLGF de la Montagne ardéchoise :
 - un questionnaire a été envoyé à tous les propriétaires forestiers de la Montagne (2784) et une réunion après l'AGE a été organisée pour présenter le projet et informer les propriétaires du secteur.
 - juin-juillet : création et rencontres du groupe de travail, visites conseils, réunion du 29 juillet (AG constitutive ?)
- le 23 juin réunion d'information sur la reconstruction forestière à Saint Cirgues en Montagne suivi d'une permanence le 8 septembre.

Intervention de Gérard Chaurand Président de l'UFPA

Gérard Chaurand revient sur les difficultés inhérentes à l'Ardèche : parcelles morcelées, dessertes insuffisantes. Il souhaite que le bois soit mobilisé ; il faut favoriser le regroupement des propriétaires et augmenter les surfaces couvertes par un PSG ; pour ce faire une campagne de sensibilisation pour inciter les propriétaires à se doter d'un PSG est ouverte. L'UFPA s'engage à aider au financement de la rédaction du PSG.

Gérard Chaurand évoque Forinvest : des investisseurs sont prêts à financer des travaux dans des parcelles forestières. Les porteurs de projets sont invités à se faire connaître.

Intervention d'André Charre Président du Syndicat des Scieurs de l'Ardèche

L'année 2015 a été difficile et marque une baisse importante de l'activité mais on note une légère reprise depuis mai 2016.

Intervention de François Chifflet et Alain Féougier.

François Chifflet et Alain Féougier se félicitent qu'une dynamique ait été créée lors de ces rencontres forestières entre le PNR des Monts d'Ardèche, Coforêt, le CRPF, l'ONF, Fibois...

François Chifflet rappelle l'histoire du PNR et ses différentes actions qui aboutissent à développer le territoire à différents niveaux : agriculture, tourisme, forêt ...

Le PNR bénéficie des aides financières de la Région et de l'Europe.

Intervention de Quentin Delorme stagiaire, ingénieur à AgroParisTech

Quentin Delorme travaille à un projet de mise en place d'un observatoire du prix du bois en Drôme -Ardèche.

Il faut inciter les propriétaires à mobiliser leurs bois ; pour se faire il faut que les propriétaires apprennent à comprendre le prix du bois qui dépend de plusieurs facteurs (accessibilité, qualité ...). Le revenu du propriétaire est déterminé par le calcul suivant : produit fini- coût de transformation- coût du transport- coût d'exploitation.

Une mobilisation plus massive et réfléchie conduirait à terme à maximiser les revenus des forestiers avec un maintien d'une demande locale durable.

Une sylviculture adaptée permettrait une multiplication des usages.

Tous ces facteurs pourraient permettre aux propriétaires locaux de se positionner par rapport aux professionnels de la filière.

Se référer au site www.boisdauvergne.com

Intervention de Bernadette Roche

Bernadette Roche assure maintenir au niveau départemental les aides financières pour la filière pour cette année (10 000 euros seront débloqués pour aider à la création de l'ASLGF de la Montagne). Pour les années futures le budget sera le fait de la Région.

Fait à Aubenas le 04 juin 2016,

Certifié conforme aux votes recueillis auprès des adhérents présents et représentés.

Le président Jean-Louis Testud,

La secrétaire Pascale TERRASSE